



## AVIS DE CONSULTATION N° 03/2025

L'Agence Nationale Anti Dopage, lance une consultation conformément aux articles 13,14,16,19,20 et 22 du décret Présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de Service Public et selon les articles 18 et 19 la loi N°23-12 du 05 Août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

**1- OBJET DE LA CONSULTATION :** Restauration et hébergement et location de salle de réunion pour le séminaire : séminaire africain sur les controles antidopage (GLDF) au profit de L'Agence Nationale Anti Dopage.

Cette consultation est destinée aux établissements hôteliers classés 4 étoiles minimum.

**2- RETRAIT DU CAHIER DES CHARGES:**

Les soumissionnaires intéressés par la présente consultation ou leur représentants dûment désignés peuvent retirer le Cahier des charges au près du secrétariat général de l'Agence Nationale Anti Dopage sis 213 Rue Hassiba Ben Bouali Alger à partir de la date d'affichage de la présente consultation.

**3- FORME ET PRESENTATION DE L'OFFRE :**

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de la consultation ainsi que la mention «dossier de candidature », «offre technique », ou «offre financière », selon el cas. Ces enveloppes sont mises dans une Autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant les mentions suivantes :

### CONSULTATION N° 03/2025

«Restauration et hébergement et location de salle de réunion pour le séminaire : séminaire africain sur les controles antidopage (GLDF) au profit de L'Agence Nationale Anti Dopage »

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluations des offres »

**4- DUREE DE PREPARATION DES OFFRES :**

La durée de préparation de l'offre est fixée à huit (08) jours à compter de la date de la première parution de l'avis de Consultation.

Le service contractant peut avant la date de dépôt des offres s'il le juge utile, procéder à une prorogation de la durée de préparation des offres.

**5- DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES:**

Conformément à l'article 66 du décret présidentiel N°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service publics, les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée des Préparations des offres de 9h30 à 13h00 à l'adresse suivante

Agence Nationale Anti Dopage secrétariat général, sis 213 Rue Hassiba Ben Bouali Alger

-Date et heure d'ouverture des plis:.....27 JUIII 2025.....à 13H00

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal , la date de dépôt des offres est prorogée jusqu'au jour Ouvrable suivant.

- Tout pli ne respectant pas l'anonymat ou réceptionné hors délai sera rejeté.

Fait à Alger, le 20 JUIII 2025

Le Directeur Général

المدير العام للوكالة  
الوطنية لمكافحة المنشطات  
رياضيا حيا لي

Adresse : 213 Rue Hassiba Benbouali, Alger.

<https://www.anad.dz>

+213 20 04 26 13